



Contrat d'engagement Produits Laitiers 2026/2027

Producteur

Mélanie Blanchard
La Fromagerie des Bayottes
60650 Saint Germain la Poterie
06 74 57 86 13

Adhérent(s)

Désignation :
Adresse :

Téléphone :
Désignation :
Adresse :

Téléphone :

Deux adhérents en cas de partage de panier

Les signataires du présent contrat s'engagent de **septembre** à **février 2027** pour **12** distributions.

Les **09/09, 23/09, 07/10, 21/10, 4/11, 18/11, 02/12, 16/12, 13/01, 27/01, 10/02 et 24/02.**

Engagements de l'adhérent :

- être à jour de sa cotisation au *Jardin de Poissy*
- préfinancer la production
- être présent aux distributions ou s'organiser pour que quelqu'un d'autre vienne chercher ses produits laitiers
- prévoir un sac isotherme pour le transport des produits laitiers.

Engagement du producteur partenaire :

- livrer des produits de qualité de sa production issue de l'agriculture biologique
- être transparent sur ses méthodes de travail et sur la fixation du prix
- assurer la distribution des produits laitiers dans le respect de la chaîne du froid
- donner des nouvelles de son exploitation et proposer une visite de sa ferme.

Ce contrat est élaboré pour une période de 6 mois.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, accidents de fromagerie, maladie du cheptel, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et le producteur partenaire.

Constitution du panier

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'adhérent des produits laitiers qu'il aura commandés.

Je, soussigné, commande pour chaque distribution :

Produits laitiers	Quantité	Sous-total
Lait Cru 1 l	x 1,35 € =	€
Lait Pasteurisé 1 l	x 1,60 € =	€
Yaourt Nature 125 g	x 0,65 € =	€



Contrat d'engagement Produits Laitiers 2026/2027

Yaourt Aromatisé 125 g	x	0,70 € =	€
Yaourt Confiture 125 g	x	0,90 € =	€
Fromage blanc 500 g	x	2,80 € =	€
Faisselle 400g	x	2,80 € =	€
Fromage frais Nature	x	2,40 € =	€
Fromage Frais herbes aromatiques/épices	x	2,65 € =	€
Bayottin, Fromage Type Saint Marcellin OU Brique, Fromage Type Brique du Forez (au choix du producteur)	x	3,25 € =	€
Produit laitier « surprise », au choix du producteur parmi 5 yaourts nature, 1 fromage blanc, 1 faisselle ou 1 fromage frais aromatisé	x	2,80 € =	€
Total = sous-total à multiplier par 11 distributions ->		12 x	€ = €

Modalités de paiement : un ou 2 chèques à l'ordre de « **EARL du Fil d'Or** » encaissés aux dates indiquées ci-dessous.

Je règle en : N° de chèque	1 fois ☐ Montant total	2 fois ☐ Montant total divisé par 2	Dates d'encaissement
			10/15/26
			01/15/27

Veuillez indiquer le numéro du ou des chèques.

Distribution des paniers

Les distributions ont lieu à Poissy aux horaires indiqués sur le site de l'association.

Fait à Poissy, en 1 exemplaire, le

Signature de l'adhérent	Signature de l'agriculteur